

À tous les membres de l'ACPRTS

Je vous fais parvenir, ci-dessous, un document de consultation sur la restructuration du CRSH. Vous avez sans doute déjà été informés de la question sur vos campus. Le CRSH mène une consultation pancanadienne auprès des universités et des associations savantes pour orienter sa restructuration.

Le document joint a été préparé par le CRSH. Il vise à susciter la réflexion sur les principales questions soulevées par le projet de restructuration.

À titre de présidente de l'ACPRTS, je dois rendre compte des positions de notre association sur ces questions. Je rédigerai une synthèse des opinions reçues et représenterai notre association lors d'un forum réunissant tous les présidents d'associations membres de la Fédération, à la fin du mois de mars, à Ottawa.

Évidemment, j'ai besoin de votre collaboration. **Sans vos opinions, je ne peux prétendre représenter notre groupe.** Vous pouvez répondre aux questions qui vous intéressent particulièrement, directement sur le document du CRSH, en utilisant des caractères d'une autre couleur. (Je sais que votre temps est compté).

J'espère donc vos réponses, d'ici le 15 mars, après quoi je rédigerai une synthèse des opinions reçues, avec l'aide de notre présidente sortante, Natasha, et de notre vice-présidente, Amanda. J'accepterai volontiers toute offre de collaboration pour la version finale de la synthèse.

Merci d'avance de votre collaboration.

Céline Beudet
Présidente de l'ACPRTS
Celine.Beudet@USherbrooke.ca



La restructuration du CRSH :
Document de consultation pour des associations savantes
 Préparé par
la Fédération canadienne des sciences humaines
 Février 2004

Introduction

La consultation entreprise par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, et menée auprès des associations savantes par la Fédération, vise à changer la façon dont la recherche en sciences humaines est organisée, développée et appuyée. Comme le souligne le document du CRSH intitulé « D'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir : le renouvellement des sciences humaines au Canada », le contexte de notre recherche et de l'appui à cette recherche est en pleine évolution : la mondialisation et l'économie du savoir, le nouveau rôle public des universités et un milieu de la recherche transformé par des injections nouvelles de fonds gouvernementaux, tout cela se répercute sur notre travail de chercheurs.

La présente consultation constitue donc une obligation et une occasion pour notre communauté d'aborder non seulement la question de l'organisation future du Conseil et de ses programmes, mais encore celle de l'avenir de la recherche en sciences humaines. Ce faisant, nous devons considérer la capacité de notre recherche à produire des effets mondialement et d'un bout à l'autre du pays, dans nos institutions, disciplines et domaines de recherche et parmi nos collègues et nos étudiants.

Bien qu'il faille s'attaquer collectivement à ces problèmes d'envergure, il importe que chaque association, à titre de représentante de sa discipline ou de son champ d'études, présente sa propre vision de l'avenir de sa recherche -- pour le Canada, pour la place du Canada dans le monde, par rapport aux autres domaines des sciences humaines et sociales et par rapport aux étudiants et aux autres personnes qui s'intéressent à cette recherche et en bénéficient.

Nous demandons donc à chaque association d'examiner les grandes questions, telles que définies dans le document du CRSH. Afin de faciliter votre réflexion, nous avons résumé ci-après les principales questions, de même que des questions précises qui pourraient vous aider à formuler une réponse. Le plus important est de recevoir de vous une prise de position claire sur la question prédominante, étant donné que ces réponses individuelles formeront la base de la réponse collective que la Fédération présentera formellement au CRSH.

La question de la disponibilité des ressources est toujours présente lorsque l'on envisage de nouvelles initiatives éventuelles. Bien que nous ne puissions prédire les ressources à venir, nous considérons le présent exercice comme revêtant un caractère positif et estimons que les associations, lorsqu'elles scruteront l'avenir, devraient assumer que des fonds seront disponibles pour de nouveaux projets. Ces fonds, bien sûr, seront toujours limités et il faudra faire des choix. Il est donc important, lorsque l'on soumet un projet d'indiquer sa priorité relative pour votre société.

I. La proposition du CRSH

Dans son document de discussion, le CRSH a présenté une vision de l'avenir où les valeurs de l'**engagement interactif** (c.-à-d. le décloisonnement des disciplines, la participation des communautés culturelles au développement, une collaboration internationale accrue, etc.) et de la **maximisation de l'impact du savoir** (c.-à-d. élaborer une recherche plus largement ciblée et non plus à l'intention des seuls pairs) sont préconisées comme ajouts essentiels aux valeurs existantes (par ex. l'excellence, l'inclusivité et l'ouverture) -- pour le Conseil et la communauté. De cette façon, le CRSH se transformerait en un conseil du savoir qui « soutienne et facilite le partage, la synthèse et les répercussions du savoir résultant de la recherche » et renforcerait les liens entre la recherche, sa diffusion et son utilisation. « À notre époque, des relations pertinentes, intenses et fructueuses entre les chercheurs et les étudiants de disciplines différentes, les établissements, les communautés de toutes sortes, les secteurs et les pays,

sont une condition sine qua non pour faire reculer les limites du savoir, réunir les connaissances et prendre des décisions éclairées. »

Jusqu'à quel point pareille vision de l'avenir corrobore-t-elle ou contredit-elle la vision et les objectifs de votre société et des chercheurs dans votre discipline ou domaine?

Dans le cadre de cette réponse, vous pourriez aborder les questions suivantes :

- a. Comment entrevoyez-vous l'avenir des sciences humaines au Canada?
- b. Comment entrevoyez-vous le rôle à venir du CRSH?

II. La recherche en équipe et le réseautage

Le diagnostic que pose le document du CRSH est que la recherche en sciences humaines est déconnectée du reste du pays, des autres disciplines et domaines et de ceux qui l'utilisent ou l'appliquent. Pour remédier à cette situation, on propose un certain nombre de nouvelles structures ou méthodes, y compris des confédérations du savoir (calquées sur le modèle de l'Institut canadien de recherches avancées), des instituts plus formels (tels que les Instituts de recherches en santé du Canada) et des cybercommunautés de pratique.

Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec le diagnostic posé par le CRSH et le remède prescrit?

Dans le cadre de cette réponse, vous pourriez aborder les questions suivantes :

- a. Jusqu'à quel point les structures existantes, notamment les associations et la Fédération, remplissent-elles déjà ce rôle et comment pourrait-on remédier à ces problèmes par l'intermédiaire des structures existantes?
- b. Votre association comprend-elle présentement des membres de l'extérieur de l'université? Dans l'affirmative, veuillez préciser quels secteurs ils représentent. Pareille participation extérieure peut-elle ou devrait-elle être accrue? Comment?
- c. Votre association entretient-elle des liens – formels ou informels – avec des associations internationales? Dans l'affirmative, quelle forme ces liens revêtent-ils et aimeriez-vous les voir resserrés?

III. Promotion de la recherche

Le document invite la communauté de la recherche, et le CRSH lui-même, à se demander si les programmes existants de diffusion de la recherche au Canada sont suffisants. On y met en question l'efficacité des revues savantes, des associations savantes, des livres, et du Congrès comme moyens de partager les résultats de la recherche. Par exemple, devrait-on privilégier les nouvelles technologies pour les revues, les livres et les conférences, ou tenter de trouver un juste milieu entre les nouvelles technologies et les moyens traditionnels?

Comment votre association relève-t-elle ce défi?

Dans le cadre de cette réponse, vous pourriez aborder les questions suivantes :

- a. Comment votre association assure-t-elle la promotion de la recherche dans votre discipline ou domaine, y compris parmi la communauté de la recherche et le public? Comment votre association pourrait-elle mettre en valeur la recherche dans votre discipline ou domaine auprès de ces publics?
- b. Quels véhicules suggéreriez-vous pour diffuser la recherche plus largement parmi les chercheurs et les étudiants? Parmi les publics intéressés? Parmi le grand public?

IV. Programmes du CRSH

Le document soulève plusieurs questions touchant les programmes du CRSH. On y évoque de nouvelles formes d'appui (par ex. des subventions d'exploitation plus modestes à davantage de bénéficiaires, un nombre restreint de subventions de recherche plus importantes, des revues sur la recherche à l'intention de publics non initiés), tandis que d'autres remettent en question les programmes d'appui existants (y compris ceux à l'intention des associations, des revues, des livres et des conférences, de même que des jeunes chercheurs).

Quel ordre de priorité assigneriez-vous aux programmes d'appui actuels et proposés par le CRSH?

Dans le cadre de cette réponse, vous pourriez aborder les questions suivantes :

- a. Parmi les programmes existants du CRSH, lesquels sont les plus importants pour votre association, discipline ou domaine?

b. Quels programmes nouveaux, y compris ceux suggérés dans le document, répondraient le mieux aux besoins de vos membres?

V. Recherche et outils collectifs

Un aspect important de la proposition du CRSH est son plaidoyer en faveur d'une recherche et d'outils collectifs (par ex. les confédérations du savoir, les instituts formels, les cybercommunautés de pratique, les subventions stratégiques, les systèmes d'archivage des résultats de la recherche). De telles initiatives « accroîtraient considérablement l'intensité et la souplesse de la recherche et sa capacité de répondre efficacement aux questions complexes. »

Êtes-vous d'accord qu'une recherche plus collective répondrait à vos besoins?

Dans le cadre de cette réponse, vous pourriez aborder les questions suivantes :

a. Au cours des cinq dernières années, quelles furent les proportions relatives, parmi les membres de votre association, des : projets à subventions importantes et multiples chercheurs par opposition aux petites subventions individuelles? Des subventions de recherche stratégique par opposition aux subventions de recherche générale?

b. **Considérez-vous la recherche au sein de votre association comme étant disciplinaire, multidisciplinaire, interdisciplinaire, sous-disciplinaire ou une combinaison de ces catégories? Cette classification a-t-elle changé au cours des récentes années? Prévoyez-vous des changements au cours de la prochaine décennie?**

c. Comment les associations et la Fédération peuvent-elles faciliter le développement de la recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire?

VI. L'appui aux étudiants et la prochaine génération de chercheurs

Un thème implicite de cette discussion est la nécessité de répondre aux besoins de la prochaine génération de chercheurs, **y compris l'appui aux étudiants diplômés et le renforcement de la recherche actuellement produite de façon novatrice par de nouveaux universitaires.**

Le plan décrit par le CRSH aborde-t-il les questions les plus importantes et les plus pressantes pour les nouveaux chercheurs dans votre discipline ou domaine?

Dans le cadre de cette réponse, vous pourriez aborder les questions suivantes :

a. Quelles nouvelles formes de recherche et de diffusion de la recherche, s'il en est, les nouveaux chercheurs pratiquent-ils, que devraient refléter l'organisation et les programmes à venir du CRSH?

b. Comment renforceriez-vous la formation en recherche dans votre domaine?

VII. Quelles observations générales votre association aimerait-elle formuler sur l'organisation à venir du CRSH?

Questions supplémentaires

Outre les six questions principales ci-haut, nous aimerions vous poser les questions supplémentaires suivantes, qui s'inscrivent dans le cadre de la présente discussion et dans le contexte général où nous œuvrons tous :

a. Quels changements envisagez-vous dans la structure de votre propre association (par ex. de nouveaux modes d'organisation entre les disciplines, de nouvelles organisations-cadres, des façons de faire participer les nouveaux chercheurs, de meilleurs moyens de promotion et de diffusion, etc.) qui contribueraient à renforcer le milieu de la recherche en sciences humaines au Canada?

b. **Quelles ont été, historiquement, les contributions les plus valables de la recherche dans la discipline ou le domaine que vous représentez? Quelles sont les contributions historiques présentes de votre recherche au domaine public?**

c. **Comment évalueriez-vous la contribution de la recherche canadienne dans votre discipline ou domaine au plan international?**

d. Comment le CRSH, la Fédération et les associations pourraient-ils mettre davantage en valeur la recherche en sciences humaines?

e. Quels rapports le CRSH devrait-il entretenir, le cas échéant, avec les associations?